

La démocratie locale s'essouffle

Les associations parisiennes réunies dans la Plateforme constatent que la démocratie locale participative semble s'affaiblir et même être parfois oubliée par les autorités municipales parisiennes. Elles s'en ouvrent directement au maire de la capitale, Bertrand Delanoë. Voici le courrier qu'elles lui ont collectivement adressé au nom de chaque association et signé pour la Plateforme par son président. Premières réactions: on annonce la création de comités de concertation aux Batignolles et à Paris Nord Est.

Monsieur le Maire

Pendant la campagne pour les dernières élections municipales vous avez eu l'amabilité de répondre à notre courrier sur la démocratie locale à Paris. Sur les points auxquels nous attachons le plus d'importance, nous nous sentons floués : de tous les horizons parisiens nous parviennent des critiques. Vous preniez notamment pour exemples les comités de concertation des opérations Paris Rive Gauche et Les Halles; c'est pourtant de ces quartiers que vient d'abord la déception.

Les Halles

"Le projet de rénovation des Halles, pour lequel les associations avaient obtenu une Charte de la concertation et qui aurait dû et pu être un modèle de la démocratie participative à Paris, a profondément déçu l'ensemble des associations, en particulier en ce qui concerne le jardin. Il apparaît aujourd'hui qu'au moment où le Maire annonçait aux associations une concertation sur le futur jardin, en 2004, il donnait carte blanche à l'architecte David Mangin pour sa réalisation : ces deux promesses étaient incompatibles. Cette attitude laisse penser que la démocratie participative, dans l'esprit du Maire, n'est qu'un exercice formel, peu susceptible de peser sur les décisions publiques. Les associations se sentent profondément humiliées à l'issue de plusieurs années de concertation sur le Jardin des

Halles, où leur point de vue a constamment été considéré comme négligeable, le tout pour un projet final qui s'annonce aussi médiocre qu'inutilement dispendieux."

Élisabeth Bourguinat
pour l' Association Accomplir
49, rue Saint-Denis- 75001 Paris
01 40 28 06 21
contact@accomplir.asso.fr
www.accomplir.asso.fr

Paris Rive Gauche

"Le Comité permanent de concertation P.R.G. fonctionne depuis plus de 11 ans. Associant l'aménageur (SEMAPA), la direction de l'urbanisme, la mairie du XIIIème, les promoteurs et architectes, les représentants des 3 conseils de quartier et une dizaine d'associations locales (dont l'ADA 13) animées par un coordonnateur salarié, il est organisé en groupes de travail, doté d'un garant et tient, théoriquement, une séance plénière par an. Les associations ont colonne ouverte dans le magazine de la SEMAPA et utilisent cette possibilité en toute liberté. La participation active du Comité permanent de concertation à la réalisation de la ZAC (130 hectares) s'est soldée par des modifications et des avancées substantielles.

Cependant on enregistre des signes d'affaiblissement préoccupants. Les séances plénières sont de plus en plus espacées (une tous les 18 mois seulement) et surtout de multiples initiatives tendent à

vider l'institution de son objet.

Ainsi le Port autonome de Paris a pris l'initiative, à l'automne 2007, de créer un "comité de voisinage" pour lui faire entériner son projet d'aménagement du port d'Austerlitz, ceci sans aucune référence au Comité de concertation.

Puis la Caisse des Dépôts, qui réhabilite un bâtiment des ex magasins généraux sous le nom de "Dock en Seine", a organisé des visites et des conférences de presse, là aussi sans en aviser le groupe de travail "ad hoc" du Comité de concertation.

Enfin, en juin 2008, la Ville a lancé une association nouvelle et jusqu'alors inconnue dans le quartier dans une opération "boîte à idées" pour "écologiser" la ZAC et animer ses quartiers. Là encore le Comité de concertation n'avait été nullement associé à cette intéressante initiative ni même informé de ses objectifs et moyens. Les choses sont en train de s'arranger mais la répétition de semblables opérations auxquelles la Ville est toujours ouvertement ou discrètement mêlée laissent à penser qu'on veut "diviser pour régner". C'est de bonne guerre mais, justement, la concertation est faite pour "éviter la guerre". Alors à quoi joue-t-on?

Marc Ambroise-Rendu,
pour l' ADA 13
5, av. de la Soeur Rosalie
75013 Paris - 01 45 35 19 02
ada1375@orange.fr
www.ada13.com

Secteur Clichy Batignolles

L'un des grands projets de renouvellement parisien fait jusqu'ici l'objet d'aucun comité de concertation.

Projets de l'ouest parisien

La mairie avait annoncé initialement son désir de concertation. Depuis cette époque, dans le XVIème arrondissement, la ville a pris des décisions. Ces projets ont soulevé une hostilité manifeste des habitants et n'ont jamais donné lieu à une quelconque concertation.

Nous pouvons citer :

- l'hippodrome d'Auteuil où, en dépit de son caractère d'espace vert classé, seraient construits une dizaine de terrains de sport;
 - la reconstruction du stade Jean-Bouin au détriment des 4.500 adhérents actuels et au seul profit du club professionnel de rugby "le Stade Français";
 - l'extension du stade de tennis Roland Garros sur le stade Hébert où, là aussi, 4500 adhérents actuels seraient chassés.
- Malgré les réunions avec l'adjoint socialiste du XVIème, les pétitions, les manifestations, les interventions lors des comptes-rendus de mandats du Maire, rien n'a pu arrêter l'Hôtel de Ville qui se comporte comme un rouleau compresseur.

François Douady,
Coordination pour la
Sauvegarde
du Bois de Boulogne,
et XVIème Demain
3, rue Dangeau
75016 Paris
01 42 88 41 04
frdouady@hotmail.com

Champ de Mars

Dans le livre blanc présenté au cabinet du maire en octobre 2006 nous réclamions une concertation

avec un interlocuteur unique sur les questions relatives au Champ de Mars et plus généralement à l'axe Breteuil-Trocadéro. La lettre du Maire le 28 Janvier 2008 ne répond aucunement sur le fond. Le Mur pour la Paix continue à se dégrader et nous n'avons eu pour toute réponse que " la municipalité est prête à rechercher un nouvel emplacement " pour le Mur; c'était il y a bientôt un an.

Jean-Charles de Maneville,
pour Les Amis du
Champ de Mars
Maisons des Associations
4, rue Amélie - 75007 Paris
www.amisduchampdemars.fr

Les tours à Paris

Après le sondage que vous aviez lancé en 2004 et qui avait apporté 110.250 réponses contre les tours, vous avez fait voter par le Conseil de Paris le lancement d'un processus d'études, de débat et de concertation portant sur des immeubles de logements sociaux jusqu'à 50 m et/ou des immeubles de grande hauteur, essentiellement pour de l'activité économique (bureaux, hébergement hôtelier), situés sur les sites Bercy-Charenton (12ème), Masséna- Bruneseau (13ème), Porte de Versailles (15ème), les Batignolles (17ème), Porte de la Chapelle (18ème) et Porte de Montreuil (20ème).

A la veille des vacances d'été un projet de tour à la Porte de Versailles a été présenté à la petite association locale l'ASEV. Ce projet lui a été présenté comme "décidé", c'est-à-dire voté. Il a été récemment présenté, hors ordre du jour, à un conseil de quartier du 15ème arrondissement rue St-Lambert, puis à l'école élémentaire du 15, rue de Cherbourg.

Il était aussi prévu une réunion le 15 octobre 2008.

Le "processus d'études, de débat et de concertation" se limitera-t-il à cela?

Patrice Maire,
pour Monts14
79, rue Daguerre - 75014 Paris
01 43 20 11 62
monts14@noos.fr
www.monts14.com

Conclusion

Si d'après ce que nous savons, certains points ci-dessus sont en voie d'évolution, il nous semble urgent de réunir cette "Commission parisienne du débat public" que vous souhaitiez créer et qu'elle se mette rapidement au travail afin de refaire fonctionner tous les processus défectueux de concertation dont nous vous avons cité quelques exemples ci-dessus.

Claude Birenbaum
Président de la Plateforme
75, av. Denfert-Rochereau
75014 Paris
01 44 07 25 26
cpav@cpav.org